17 septembre 2019

Dossier de subvention 2020

Madame, Monsieur,

Dans le cadre de la préparation du budget primitif 2020 de la Commune, je vous invite à déposer avant le **18 octobre 2019**, votre demande de subvention éventuelle auprès du service financier.

Cette dernière devra être accompagnée comme les dispositions législatives et réglementaires en vigueur l’exigent :

1. des comptes de résultats de l’année 2018, du compte prévisionnel au 30 septembre 2019 de votre association, du bilan financier et de la situation de trésorerie de celle-ci, ainsi que du budget prévisionnel 2020,
2. d’un **rapport d’activité** détaillé de l’année en cours permettant à l’organisme financeur d’apprécier le fonctionnement de la structure (y compris évolution des activités et des adhérents payants d’une année sur l’autre, existence de sponsors …)
3. Pour les associations ayant perçu en 2018 et ou 2019 une subvention de la commune de Croissy-sur-Seine : un **compte rendu financier** (vous pouvez [télécharger un modèle de compte rendu](https://www.formulaires.modernisation.gouv.fr/gf/getNotice.do?cerfaNotice=12156&cerfaFormulaire=12156) à remplir sur le site internet de la ville)
4. de l’**objet précis** (activité, projet, action…) pour lequel vous sollicitez une subvention communale **et son montant**
5. Nombre d’adhérents en précisant le **nombre d’adhérents croissillons**
6. d’un **relevé d’identité bancaire récent** (même si vous avez déjà transmis votre **RIB** par le passé)

J’attire votre attention sur le fait que la remise d’un dossier complet au 18 octobre 2019 est impérative pour l’obtention d’une subvention. Après cette date, le dossier ne pourra pas être étudié.

Je vous prie de croire, Madame la Présidente, Monsieur le Président, à l’expression de ma sincère considération.

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  |  | *Le maire,* |
|  |  | *Jean-Roger DAVIN* |
|  |  | *Jean-Roger DAVIN* |

Prénom Nom

Titre

Nicolas REVAUX

01 30 09 31 37